

LE PUBLICISTE.

DECADI 10 Floréal, an VII.



Ordre donné aux sujets des puissances en guerre avec la république française, de quitter la Toscane dans le terme de huit jours. — Embarquement à Livourne de plusieurs ministres étrangers. — Embargo mis en Russie sur les bâtimens hambourgeois. — Vaine tentative des Anglais contre Malte. — Victoire remportée par l'armée d'Italie. — Nouvelles diverses.

ITALIE.

Naples, le 16 germinal.

Ondria, ville de la Pouille, où s'étoient retirés beaucoup de rebelles, ou plutôt des brigands, a été prise d'assaut par les Français. Ceux qui ont été trouvés les armes à la main seront traités comme rebelles.

Le général en chef a passé la revue générale des troupes françaises et napolitaines : on a admiré leur belle tenue.

La légion Bruxia est partie pour aller combattre les rebelles de la Calabre, après avoir passé la revue devant le général en chef Macdonald. Le citoyen Lambert, membre du gouvernement provisoire, l'a harangué au pied de l'arbre de la liberté, où elle a prêté le serment de fidélité à la république.

Le gouvernement provisoire jaloux de répondre aux justes plaintes des patriotes qui voient avec peine certains hommes immoraux & d'une façon de penser équivoque, chargés de places importantes, a nommé une commission de sept citoyens connus par leur patriotisme & leur probité, pour examiner la conduite passée & présente des fonctionnaires publics.

Deux membres du gouvernement provisoire ont fait dernièrement deux motions, qui ont été accueillies avec succès. Le célèbre Relario Pagani proposa d'élever une statue en l'honneur du Montesquieu de l'Italie, Filangeri ; de la placer dans la salle des séances du corps législatif, & de continuer la pension accordée à sa veuve & à ses enfans.

Le citoyen Forges d'Avangati proposa de faire mention honorable des Napolitains qui pénétrèrent les premiers dans le fort Saint-Alme, des patriotes qui ont été victimes des satellites de la tyrannie, & particulièrement de Repe, qui fut assassiné en se rendant à Naples pour s'asseoir au gouvernement provisoire, & d'André Serno, vertueux évêque, qui planta de ses mains le premier arbre de la liberté, & mourut assassiné dans son lit, en prononçant le nom de liberté.

Le citoyen Forges d'Avangati a proposé aussi d'élever à ses frais une colonne en l'honneur de Dedeo, dans le lieu même où ce jeune républicain expira victime de la fureur de Caroline. On inscrira sur la même colonne les noms des autres martyrs de la liberté. Le gouvernement provisoire a aussi décrété qu'on célébreroit tous les ans une fête en leur mémoire.

Rome, le 17 germinal.

Le consulat a déclaré, par un décret, que la commission française, composée des citoyens Berthelio, Dupont & Florent, & du citoyen Saint-Martin, secrétaire, a bien

mérité de la république romaine, & qu'on offrira à chacun de ses membres des objets des beaux-arts, en témoignage de la reconnaissance publique.

Nous éprouvons encore ici la disette. Les boutiques des boulangers continuent à être assiégées par une foule de citoyens. Depuis l'occupation de la Toscane par les Français, on a pris des mesures pour faire venir du bled par terre, & on espère que nous aurons bientôt l'abondance.

Les départemens du Métauro & du Clitano ont complétés & équipés leurs bataillons. Ceux des autres départemens seront bientôt prêts.

Florence, le 20 germinal.

Le mauvais tems ne permit pas, avant-hier, de faire la fête patriotique qu'on avoit annoncée par une proclamation. La classe indigente jouit cependant des secours que la municipalité lui avoit destinés, & les théâtres furent ouverts aux citoyens. La fête aura lieu aujourd'hui, & tout annonce que le concours des spectateurs sera très-grand.

Le général Gauthier, commandant en Toscane, a ordonné que, dans le terme de huit jours, tous les citoyens à qui l'ancien gouvernement avoit fait distribuer des armes les remissent au commandant français du lieu le plus voisin de leur domicile. Les commandans, de concert avec les municipalités, organiseront des compagnies de gardes nationales pour maintenir le bon ordre & la tranquillité publique. Un autre ordre du même général porte, que tous les citoyens prendront provisoirement la cocarde française.

Le général Gauthier vient de donner l'ordre à tous les sujets des puissances en guerre avec la république française, & particulièrement à ceux d'Angleterre, de la Russie, du Portugal & des régences barbaresques, excepté celle de Maroc, de quitter la Toscane dans le terme de huit jours, & de se rendre à Livourne pour y être embarqués à leurs frais, sous l'inspection du commandant de cette place. Ceux qui resteront seront traités comme espions. Les ministres de ces diverses puissances sont déjà partis pour Livourne. Ils avoient demandé la permission de se rendre par terre à Venise ; mais elle leur a été refusée.

Nous apprenons de Bologne que l'ex-grand-duc y a été hué par le peuple ; & qu'il auroit été insulté d'une manière plus grave, si son escorte ne l'avoit empêché.

Livourne, le 21 germinal.

Avant-hier arrivèrent ici les ex-ministres de Naples, de Portugal, de Russie & d'Angleterre. Le dernier écrivit au consul suédois, pour le prier, comme agent d'une puissance neutre, de solliciter auprès des commandans & agens fran-

çais la liberté du vice-consul britannique, et l'échange de quelques matelots anglais prisonniers de guerre. Le ministre britannique a obtenu tout ce qu'il demandoit, & il a été traité, ainsi que ses collègues, avec toutes sortes d'égards. Ils se sont embarqués sur un navire suédois, & iront à Palerme, escortés par la frégate danoise *la Nyade*. Plusieurs émigrés français sont partis par la même occasion.

On n'a pas encore levé l'embargo qu'on a mis sur les bâtimens qui sont dans le port et dans la rade. Il n'est permis qu'aux Liguriens de sortir librement.

Le général Miollis est de retour de Porto-Ferrajo. On a trouvé dans cette place importante plus de 80 pièces d'artillerie. Les patriotes y avoient planté l'arbre de la liberté avant l'arrivée des Français. Porto-Longone tient encore pour le roi de Naples; mais toute l'île d'Ebe sera soumise, dès que la mer permettra d'y débarquer quelques troupes.

Le général Miollis a provisoirement armé, de nouveau, les chasseurs volontaires de Livourne. Il a rappelé, à la municipalité; la nécessité de comprimer les alarmistes & de prévenir des malheurs inutiles.

Milan, le 25 germinal.

Il regne ici un certain désordre depuis l'affaire du 16. Mais ceux qui savent conserver leur sang-froid dans les momens de crise, sont parfaitement tranquilles en considérant que Peschiera & Mantoue sont entre les mains des Français. Cependant le ministre de la police est parti, ainsi que la famille du directeur Mareschalchi.

Notre corps législatif a accordé au directoire des pleins-pouvoirs pour trois décades: celui-ci s'en est déjà servi pour nommer trois comités, un de finances, un pour les affaires militaires, & un troisième de sûreté publique.

Turin, le 27 germinal.

Le citoyen Musset, commissaire de la république française, d'après l'avis des architectes & des officiers de santé, vient de convertir le local des carnes déchaussés de cette ville en hôpital pour les soldats de l'armée d'Italie.

Il vient aussi de créer une commission dont les fonctions seront d'arranger à l'amiable les différends qui pourront s'élever entre les négocians, à une époque où les commerce est gêné dans ses opérations, & où les caisses nationales sont obligées de retarder le paiement des sommes qu'elles doivent. Cette commission est composée d'un homme de loi qui est le président, de trois négocians ou banquiers, et d'un agent-de-change; elle ne durera que deux mois, & ne prononcera que sur les dettes contractées antérieurement à son établissement.

Le citoyen Musset a aussi nommé trois commissaires de la comptabilité nationale, en remplacement de la chambre des comptes, qui va cesser ses fonctions.

Nous apprenons en ce moment que les Français en sont venus aux mains avec les Autrichiens du côté de Ferrare, & qu'ils ont remporté une victoire complète.

Gènes, le 25 germinal.

Quatre cents Français de nouvelle réquisition sont partis samedi pour la Spezzia. Ils vont remplacer les troupes liguriennes de Saizane & du Golfe, que le général Miollis a fait aller à Livourne. On croit que deux autres bataillons de nos troupes partiront aussi pour la Toscane.

Le général Lapoype reçut hier au soir, par un courrier de Livourne, des dépêches du général Miollis. Il doit se rendre à Lucques, où il trouvera ce général, avec

qui il concertera les moyens de défendre la rivière de Levant et les côtes de Toscane.

Le gouvernement ligurien a pris les mesures les plus sévères pour garantir les Rivières de la peste. Il y aura dans toutes les municipalités maritimes des comités de santé qui correspondront avec un comité central établi à Gènes. Ces mesures serviront aussi à repousser toute invasion, &c.

R U S S I E.

Petersbourg, le 9 germinal.

Paul 1^{er} a donné l'ordre suivant à son sénat:

« Étant informé, depuis quelque tems, que le gouvernement d'Hambourg a adopté des principes anarchiques, & paroit être attaché au gouvernement français, qui n'est pas légitime, nous vous ordonnons de mettre un embargo sur tous les vaisseaux sous pavillon hambourgeois qui se trouvent dans les ports de notre royaume, & de nous donner connoissance de leur nombre. »

Petersbourg, 21 mars 1799. Signé, PAUL.

La flotte qui est commandée par l'amiral Kreuso a reçu ordre de croiser sur les côtes de la Prusse & de la Poméranie; & en cas de séparation, elle aura son point de réunion sur la rade de Dantzig.

H O N G R I E.

Presbourg, le 18 germinal.

On suit avec beaucoup d'activité le recrutement ordonné en Hongrie. On a formé, de ces nouvelles recrues, un corps de manteaux rouges, parce que la plus grande partie des hommes que cette levée fournit sont des habitans des frontières de la Turquie & de la Serbie. Les Hongrois, proprement dits, paroissent très-peu disposés à marcher, & il ne seroit pas prudent d'employer la force pour les y contraindre.

A U T R I C H E.

Vienne, le 23 germinal.

La première colonne de la seconde armée russe de 49 mille hommes est arrivée à Kaschan, en Hongrie. Une troisième armée, aussi de 40 mille hommes, passe par Cracovie & la Moravie.

A L L E M A G N E.

Lubeck, le 22 germinal.

La flotte des galères russes se prépare à mettre à la voile, & l'on assure qu'elle est destinée à transporter dans nos environs 36 mille hommes de débarquement. Les uns prétendent que ces forces sont destinées à occuper de nouveau cette partie du duché de Holstein, que Paul 1^{er}. en a séparée, il y a quelque tems; d'autres prétendent qu'elles seront employées à appuyer l'exécution d'un projet par lequel le roi de Suède ôtera au duc de Mecklenbourg-Schwerin, Wismar, pour céder ce port à l'empereur de Russie, en échange d'une partie de la Finlande russe; enfin, un troisième parti veut que les troupes qui seront débarquées à Wismar ou ici, soient employées à rendre inutiles tous les efforts que fait le roi de Prusse pour maintenir la neutralité & le repos du nord de l'Allemagne. Tout cela est douteux; mais on sait que des magasins sont préparés, & il y a de l'inquiétude en Allemagne sur cet objet: on est sur-tout alarmé des grands armemens de Cronstadt.

A N G L E T E R R E.

Londres, le 25 germinal.

Des lettres d'une de nos frégates de la Méditerranée, annoncent que notre flotte a tenté un débarquement à

Malte, mais qu'elle a été repoussée par les républicains, & que cette isle approvisionnée pour plus de deux ans, & défendue par une garnison nombreuse & intrépide, est à l'abri de toute attaque.

Le pain est très-cher ici, & il se vend à raison de quatre sous la livre.

On mande de la Havanne qu'un vaisseau anglais étant venu jusque dans le port, pour tâcher de prendre un bâtiment de la Nouvelle Orléans, a été démanté, et terriblement endommagé par la décharge de douze barques canonnières, que le gouverneur de la Havanne envoya au secours du bâtiment. Ce vaisseau se nomme *l'Alexandre*; il a perdu pendant l'action plus de 70 hommes, & a été bien heureux de s'échapper après avoir arboré le pavillon espagnol.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Lucerne, le 2 floréal.

Les nouvelles qui nous sont arrivées aujourd'hui de Lugano sont assez rassurantes. Le préfet du canton a fait circuler un bulletin, dans lequel il annonce que les Autrichiens ont été attaqués avec impétuosité par les Français, auxquels s'étoit réunie la garde nationale de Milan, & la levée en masse de trois départemens de la république cisalpine, & qu'ils ont été repoussés jusqu'au-delà de Mantoue. Le quartier-général des Français a été transféré à Lodi. C'est au général Moreau qu'on doit ces nouveaux succès. La garnison de Mantoue a fait une sortie vigoureuse, qui a coûté cher aux Autrichiens.

Le bruit s'est répandu que les Autrichiens ont tenté le passage du Rhin à Zurzach, mais qu'ils ont été repoussés avec perte.

Les troubles du Haut-Valais ont pris un caractère très-sérieux. Le représentant Buylorf, de Bâle, qu'on y avoit envoyé pour calmer les esprits, a écrit de Sion, le 25 germinal, qu'il n'y avoit plus d'espoir de ramener les esprits par la persuasion & la douceur. Il faut, de toute nécessité, employer la force contre eux & se mettre en mesure le plutôt possible. En conséquence, les trois districts de Sion, de Sières & de Hermentie ont été requis, & on y attend 800 hommes d'élite du Bas-Valais. Outre cela, les troupes françaises que le général Nouvion commande dans l'intérieur de l'Helvétie, viennent d'être renforcées.

REPUBLIQUE BATAVE.

La Haye, le 4 floréal.

Le gouvernement a célébré aujourd'hui l'anniversaire de l'acceptation de la constitution. Les présidens des deux chambres ont prononcé des discours analogues aux circonstances qui seront imprimés & distribués. Un grand repas a été donné au Doele, où tous les ministres étrangers & les chefs des troupes françaises ont été invités.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Du Havre, le 6 floréal.

Entre les mille & un exemples qui prouvent combien il est instant que la législature, correspondant aux sages desirs du directoire exécutif, fasse de nouvelles lois pour régulariser la course, nous nous empressons de publier le fait suivant.

Le brick danois *la Junon*, avoit apporté à Honfleur une cargaison de sel. Il avoit été à Lisbonne chercher du sucre & du coton qu'il avoit introduit au Havre. Il en étoit parti pour la Guadeloupe; d'où il avoit apporté dans ce port une cargaison de sucre & café. Il étoit ensuite parti pour Bordeaux, où il a pris un chargement de vins qu'il a ven-

du à la Guadeloupe. Il en rapportoit au Havre une cargaison consistant en 110 milliers de café, 4 barriques de sucre, 50 balles de coton. Ses papiers étoient parfaitement en règle: il avoit même un passe-port du gouvernement, pour le soustraire aux corsaires français. Un corsaire de Dunkerque, espérant sans doute pouvoir persuader à quelques tribunaux que ce navire neutre étoit un anglais masqué; & qu'il y avoit quelque défaut de forme dans ses papiers, s'en est emparé & l'a conduit sur la rade d'Ostende. Le capitaine de prise, peu instruit dans son métier, a voulu le faire entrer dans le port de mer baissante: ce navire a pris terre, a chaviré, a été submergé, & l'on n'a sauvé de sa cargaison qu'une faible quantité de café & coton. Quelle perte pour les propriétaires, s'ils n'obtiennent pas justice contre leurs injustes détenteurs! Quel dommage pour les douanes de la république! En effet, 110 milliers de café auroient payé 35,000 fr. de droits, & les sucres 4,800 fr. Combien de semblables évènements dégoûtent les commerçans français de se livrer à des spéculations de ce genre! Combien de neutres sont détournés de telles entreprises!

Paris, le 7 floréal.

— Le directoire a conféré au général Moreau des pouvoirs très-étendus, qui le mettent à même de donner à l'armée de Naples une nouvelle énergie.

— C'est à l'armée d'Angleterre & non à celle d'Italie, que le général Jourdan est nommé inspecteur.

— Un agent de change nommé Lunès, a disparu il y a deux jours, avec une somme d'environ 75,000 fr., résultat d'une opération dont il avoit été chargé par une maison de commerce de Paris.

— Le citoyen Sabatier n'est plus, depuis quatre mois, secrétaire particulier du citoyen Sieyès. Il est arrivé à Paris, non pas ces jours derniers, mais il y a environ quatre mois.

— Pierre-Louis Vaillant, dit Florival, ex-noble, âgé de 33 ans, convaincu d'émigration & de contravention à la loi du 19 fructidor an 5, a été fusillé aujourd'hui en vertu d'un jugement rendu hier à cinq heures du soir, par la commission militaire de la 17^e division.

— Le général en chef par *interim* de l'armée d'Angleterre, Moulin, vient d'adresser un proclamation aux habitans des départemens de l'Ouest, par laquelle il leur annonce que le directoire exécutif a ordonné la mise en activité des colonnes mobiles de gardes nationales, réunies aux troupes de ligne, à l'effet de détruire les bandes errantes d'assassins qui désolent ces malheureuses contrées.

— Une lettre de Turin, en date du 1^{er} floréal, porte ce qui suit:

« On assure depuis hier que le général Moreau a repris une partie des positions qu'on avoit été obligé de quitter dans les derniers combats; qu'il a fait 5000 prisonniers autrichiens, & que le général Gauthier a aussi de son côté battu & repoussé l'ennemi ».

— On lit dans une gazette de Turin, du 30 germinal, que le pape a passé par cette ville, se rendant à Briçon, & qu'il a couché une nuit à la citadelle. La même feuille assure que la tranquillité est entièrement rétablie à Milan, depuis que le directoire cisalpin y a pris des mesures énergiques & convenables aux circonstances.

— L'assemblée scissionnaire de la Corrèze a nommé Marbot & Brune; & l'assemblée mère, Gauthier, commissaire central, & Malès.

Il y a eu aussi scission dans le département des Landes. L'assemblée-mère a nommé Turgan, Darracq, Chaumont et Lonné; l'assemblée scissionnaire, Roger-Ducos, Bosselière et Durand.

L'assemblée électorale de Lot et Garonne a nommé Depere, membre actuel des anciens; Lafond, commissaire central, et Lahuée, député actuel.

— Les nouvelles de Corse annoncent que plusieurs assemblées primaires du département du Golo, ont été orageuses, & que le sang y a coulé. On n'a point encore de nouvelles de celles de Liamone. Dans le Golo on s'attend à une scission dans l'assemblée électorale.

— On assure que le ministre Bavaois auprès de la cour de Pétersbourg, a reçu ordre de Paul 1^{er}. de partir sous une heure. C'est l'abolition de la langue bavaroise de l'ordre de Malte, ordonnée par le nouvel électeur, qui lui a valu cet ordre.

— Les débats du congrès américain, relatifs au renouvellement du bill, portant suspension de toute communication avec la France & ses dépendances, n'étoient pas complets dans les journaux américains qu'on a reçus; mais il paroît d'après l'opinion émise même par le parti anti-français, que les choses seront incessamment remises sur l'ancien pied avec la colonie de Saint-Domingue. La nomination d'un consul-général vient à l'appui de cette conjecture.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du cit. HEURTAULT-LAMERVILLE.

Séance du 9 floréal.

La commune de Lille demande que l'hôtel des monnoies, établi dans son sein, ne soit pas transféré dans une autre commune, comme il en avoit été question. — Renvoi à la commission.

Des militaires, détenus à Bicêtre pour cause d'insubordination, invitent le conseil à examiner si les jugemens rendus contre eux, à ce sujet, ne sont pas trop rigoureux, & s'ils ne contribuent pas, disent-ils, à exciter la joie des ennemis de la république, en portant le découragement dans les armées. — Ordre du jour.

Le conseil confirme les opérations des assemblées électorales des départemens de la Charente, du Cher, de l'Indre, des Côtes du Nord, des Basses-Alpes, de la Creuse, de Loir & Cher, de la Haute-Loire, Seine & Marne, du Cantal, de l'Isère, du Jura, de la Meurthe, du Léman, du Nord, de l'Eure et du Rhin.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet relatif aux émigrés naufragés à Calais: Mansour, rapporteur, donne lecture de son projet, ainsi conçu: La loi du 15 thermidor an 5, relative aux émigrés naufragés à Calais, est rapportée.

L'article 10 de la loi du 19 fructidor, portant: Les émigrés actuellement détenus seront déportés, n'est pas applicable à ceux qui, outre le crime d'émigration, étoient coupables d'autres délits emportant peine capitale.

Briot combat également le projet de la commission & la demande faite par ces naufragés, dans les divers écrits qu'ils ont fait distribuer un corps législatif. Il pense que ces individus ne doivent pas être jugés ni comme embaucheurs ni comme ayant porté les armes contre leur patrie, mais que le conseil doit s'en tenir à faire exécuter à leur égard l'article 16 de la loi du 19 fructidor, qui ordonne leur déportation au-delà des mers.

On demande l'orere du jour. D'un autre côté, on demande l'impression du discours de Briot; elle est ordonnée.

Le directoire exécutif transmet au conseil, par un message, toutes les pièces qui lui ont été demandées, relativement à l'état des fonds affectés au service de l'an 7. — Impression et renvoi à la commission des finances.

La discussion interrompue continue; la parole est à Chollet contre le projet. Il fait diverses observations sur ce projet, et la suite de la discussion est ajournée.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen DEDELAY-DAGIER.

Séance du 9 floréal.

Ingues, au nom du citoyen Sagnier, homme de loi, fait hommage au conseil d'un exemplaire de la seconde édition du Code criminel de la république française, ou Recueil complet de toutes les lois, tant pénales que d'instruction.

Le conseil accepte l'hommage, et ordonne le dépôt de l'ouvrage à la bibliothèque.

Sur le rapport de Lecouteux, le conseil approuve une résolution du 2 floréal, qui rectifie le tarif des douanes.

Sur celui de Péré (des Hautes-Pyrénées), il approuve une autre résolution du 19 germinal, qui porte que le siège de l'administration départementale des Basses-Pyrénées sera définitivement fixé à Pau.

On procède au tirage des commissions qui seront chargées de l'examen des procès-verbaux des assemblées électorales.

Bourse du 9 floréal.

Amsterdam.....61, 62 1/4	Rente provis.....8 f.
Idem cour.....57 3/4, 58 1/4	Tiers cons.....10 f. 88 c.
Hamb. 194 à 193 1/2, 192 à 191 1/2	Bon 2.....1 f. 10 c.
Madrid.....	Bon 1/2.....
Mad. effec.....14 f. 62 c.	Bon 1/4.....
Cadix.....	Bon des 6 der. mois de l'an 6,
Cad. effec.....14 f. 62 c.	77 f.
Gènes.....98 3/4 à 99, 97.	Action de 50 fr. de la caisse
Livourne.....106, 105.	des rentiers.....53 fr.
Bâle.....1 b., pair.	Or fin.....106 f.
Lausanne.....1/4 p.	Lingot d'arg.....50 f. 75 c.
Milan.....53.	Portugaise.....97 f. 63 c.
Geneve.....	Piastre.....5 f. 45 c.
Lyon.....pair 15 j.	Quadruple.....81 f. 75 c.
Marseille.....pair 15 j.	Ducat d'Hol.....11 f. 75 c.
Torreaux.....pair 15 j.	Guinée.....26 f. 50 c.
Montpellier.....pair 10 j.	Souverain.....35 f. 25 c.

Esprit 3/4, 380 à 390 fr. — Eau-de-vie de Montpellier, 22 deg., 300 f. — Rochelle 22 d..... — Cognac 22 d. 330 f. — Huile d'olive, 1 fr. 10 c. — Café Martinique, 3 f. 45 à 50 c. — Café Saint-Domingue, 3 fr. 5 à 15 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 65 à 75 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 60 à 70 c. — Savor de Mars., 1 fr. 12 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 80 c. — Coton des isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. 75 c. à 5 f.

Methodes analytiques pour la détermination d'un arc du méridien; par J. B. J. Delambre, membre de l'Institut national & du bureau des longitudes, l'un des deux astronomes chargés de la mesure de l'arc compris entre Dunkerque & Barcelonne; précédées d'un mémoire sur le même sujet. Par A. M. Legendre, membre de la commission des poids & mesures de l'Institut national; un volume in-4^e. avec deux planches. Prix, 6 fr. & 7 fr. 5 décimes, franc de port. A Paris, chez Duprat, libraire pour les mathématiques, quai des Augustins, près le Pont-Neuf, n^o. 71.

A. FRANÇOIS.